Ordre du jour

Séance du 1er juillet 2021

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

1 Administration Générale

1.1 Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 20 mai 2021, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2 Finances

2.1 Budget Général - Taxes et produits irrécouvrables - Admission en non-valeur

2.2 Gestion budgétaire 2021 - Budget général - Approbation d'une décision modificative N° 1

2.3 Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 19 mai 2021 - Approbation

2.4 Modification du droit de place de la fête des fleurs et des produits du terroir pour l'année 2021

2.5 Tarifs de la saison culturelle et des affaires scolaires - Catalogue à compter du 1er aout 2021 – Approbation

3 Cadre de Vie-Commerce-Artisanat-Développement durable

3.1 Information du Conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

3.2 Adoption du barème de l'arbre - Evaluation de la valeur financière des arbres Approbation

4 Patrimoine-Voirie-Réseaux et déplacements

4.1 Programme voirie 2021 - Approbation des marchés

4.2 Convention d'occupation du domaine d'une personne publique entre la commune de Riorges et le nouveau bénéficiaire en charge de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) – Approbation

4.3 Consultation et concertation sur le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux) et le PGRI (Plan de Gestion des Risques Inondation) – avec Roannaise de l'Eau

4.4 Convention à passer avec le SIEL-TE Loire pour l'implantation de deux équipements techniques sur des ouvrages communaux – Approbation

5 Action sociale - Enfance - Jeunesse

5.1 Création d'une bourse à projet jeunes - Approbation

5.2 Adoption du dispositif bourse au permis - Approbation

5.3 Adoption du dispositif argent de poche - Approbation

6 Vie associative et action culturelle

6.1 Informations au Conseil municipal - Spectacles programmés au cours de la saison culturelle 2021-2022.

6.2 Parcours d'art actuel "A ciel ouvert" - Autorisation donnée au maire de signer un avenant à passer avec une équipe artistique (Christian Bigirimana et Tristan Cassir).

6.3 Convention de mise à disposition de locaux à passer avec la Société WW.

6.4 Convention d'objectifs et de financement à passer avec le Centre social de Riorges.

6.5 Prix cycliste de la ville de Riorges - Octroi d'une subvention exceptionnelle au Vélo Club Roannais.

7 Personnel Communal

7.1 Recours à l'apprentissage